

Marie-Hélène et Christian Tanguy

« NOTRE FERME EST SOUS PROTECTION ÉCOLOGIQUE POUR 99 ANS! »

Paysans engagés pour la biodiversité, Marie-Hélène et Christian Tanguy ont signé un contrat d'obligation réelle environnementale (ORE) pour près d'un siècle. Un don qu'ils ne font pas seulement pour préserver l'avenir de leur ferme, mais aussi celui de l'humanité.

SOPHIE VIGUIER-VINSON - PHOTOS BERTRAND DESPREZ

À

la ferme La Maison Neuve, à La Ferrière, au cœur de la Vendée, Marie-Hélène (63 ans) et Christian (65 ans) ouvrent grand la porte de la maison où ils vivent depuis quarante ans. Au programme: déjeuner de produits locaux et visite du

domaine de 25 hectares, avec son bois, sa rivière, ses champs, l'étable abritant une quinzaine de vaches limousines, la petite ferme pédagogique pour le jeune public des environs, le gîte et l'espace camping. Leur délicieuse viande bovine est vendue sur place, alors que les céréales et légumes sont destinés à la famille et aux animaux de la ferme. Dans le tableau se cache aussi un territoire plus sauvage, où la grenouille agile, le criquet ensanglanté, l'igiron de Mercure, la salamandre et le triton marbré vivent dans le secret des zones humides – sans compter la multitude d'oiseaux. Rayonnants, nos jeunes paysans

retraités entendaient bien préserver ce paradis terrestre, un écosystème aussi riche que fragile, et menacé par la crise climatique. C'est chose faite depuis quelques mois grâce au dispositif ORE, qui instaure – et pour longtemps – des règles d'exploitation dans le respect de la biodiversité. Avec passion, ils nous expliquent leur démarche inscrite dans le long terme, pour les générations à venir.

NOTRE TEMPS Peu de paysans de votre génération sont engagés dans l'agriculture biologique et la défense de la biodiversité. Comment y êtes-vous venus?

Marie-Hélène: Par conviction et pragmatisme.

Nous n'avions au départ que 20 hectares à cultiver et nous sommes lancés à coups de produits phytosanitaires, comme nos parents et la plupart des agriculteurs alors. En plus d'être dangereux – il y a des rétes de mort sur les bidons! –, cela n'a même pas donné de bons résultats. Il a fallu inventer un autre modèle, en se diversifiant: •••

« La solidarité n'a de sens que si elle unit la terre, les animaux et les hommes. »



la location d'un gîte, le développement du camping et l'orientation de Christian dans le social, assurant un revenu fixe. Ayant moins de rendements aléatoires et de pression des banques, nous avons pu faire du bio. La certification nous a été accordée en 2000.

Christian: Nous avons aussi été sensibilisés très tôt – dès 1975 – aux enjeux environnementaux, notamment par l'écologiste René Dumont. De même, la proximité de paysans faisant des choix comparables a été décisive. Nous étions minoritaires, mais nous n'étions pas seuls. Aujourd'hui, sur une trentaine de fermes des environs, trois développent l'agroécologie. C'est déjà ça.

■ Pourquoi avoir opté pour un engagement sur un siècle, très contraignant ?

Christian: Nous sommes retraités et Élixa, notre fille, et Kevin, notre gendre, reprennent la ferme dans le même esprit. Mais qu'arrivera-t-il après eux ? Une vie d'efforts peut être ruinée par un repreneur adepte d'agriculture intensive ! Cette terre et les espèces qui y vivent doivent être préservées. L'ORE a été une vraie aubaine : il nous a permis de fixer, pour 99 ans, des règles d'exploitation précisant la protection des zones humides, l'interdiction du recours aux produits phytosanitaires, l'arrachage des haies et le labourage de certaines prairies.

Marie-Hélène: Ce contrat est révolutionnaire : il pose des limites à la notion de propriété et à l'appropriation par les humains d'un territoire et de ses ressources. Alors que l'eau – qui devrait être inaliénable – est cotée à la Bourse de Chicago depuis fin 2020, nous sommes dans une démarche opposée, renonçant au principe de pleine propriété au nom du bien commun. On pourrait craindre

QU'EST-CE QUE L'ORE ?

Un outil juridique issu de la loi sur la biodiversité de 2016, qui permet aux propriétaires de lier leur terrain à des obligations de protection pour 99 ans tout au plus. Il s'appuie sur un contrat, réalisé par un notaire, entre le propriétaire et une personne morale, une collectivité ou un établissement public. Régi par l'art. L132-3 du Code de l'environnement, il oblige l'exploitant à respecter les termes du contrat. On compte aujourd'hui une trentaine de sites ORE en France. Plus d'info : www.ecologie.gouv.fr/obligation-reelle-environnementale



▲ C'est en pensant aux jeunes générations que le couple s'est engagé.

◀ Toute la famille soutient leur démarche. Leur gendre Kevin (à g.) et leur fille Élixa ont déjà repris le relais.

que ces terres, dont on ne peut plus faire ce que l'on veut, soient dévalorisées. Nous faisons quant à nous le pari inverse : le sens de l'histoire est de valoriser des espaces préservés, les seuls viables à long terme, en assurant un lien fécond entre la terre, les animaux et les hommes. Tous les hommes. La solidarité n'a de sens que si elle est globale, unissant ces trois dimensions. Ce n'est pas un hasard si nous hébergeons des accidentés de la vie, d'anciens SDF ou des personnes en situation de handicap.

■ Comment avez-vous mis en place l'ORE ?

Christian: Un éleveur de chevaux nous a rassurés sur la faisabilité du projet. Puis il a fallu contacter le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire (CEN) et faire établir le contrat. La notaire s'est formée au dispositif et nous a accompagnés jusqu'à la signature, le 13 juin dernier. L'opération a coûté 2 000 €, pris en charge par le CEN. Mais les conditions varient selon les régions.

■ Quelles réactions a eu votre entourage ?

Christian: Des amis, sceptiques, nous ont dit que c'était une goutte d'eau dans l'océan, que cela ne changerait rien à la crise climatique. J'essaye de les convaincre du contraire. Les ORE ne sont certes que de minuscules territoires à l'échelle nationale, mais une poignée de confettis jetés en l'air a d'énormes retombées au sol !

Marie-Hélène: Nos parents ont d'abord été perplexes lors de notre virage écologique. Et finalement, ils sont fiers de ce nous avons réussi à développer. Nos trois enfants adhèrent eux aussi à nos choix. C'est pour eux, nos petits-enfants et, plus largement, pour l'humanité que nous le faisons. Ils le savent. ●